

infos FRÉJUS

MAGAZINE MUNICIPAL | N°87 | janvier 2014 | www.ville-frejus.fr

M EILLEURS VOEUX



L'ANNÉE VOUS APPARTIENT...



Belle et douce année à tous les Fréjusiens !

C'est toujours pour moi un grand plaisir de signer cet éditorial de début d'année, car il me permet traditionnellement de vous entretenir dans leurs grandes lignes, des projets que je forme pour Fréjus et les Fréjusiens pour l'année à venir.

2014 déroge à cette tradition, car vous le savez, cette nouvelle année sera marquée dès son premier trimestre par des échéances électorales importantes pour notre ville avec les scrutins des élections municipales. Or, comme je tiens à respecter scrupuleusement la réglementation en la matière, et notamment l'équité entre les candidats, j'ai décidé de m'abstenir d'évoquer ici comme je le fais habituellement, mes ambitions pour notre ville, et de les réserver à une tribune qui leur sera plus appropriée.

Le début d'année est souvent l'occasion pour chacun de prendre de bonnes résolutions, pour soi, pour sa famille, pour son travail, pour sa vie d'une manière générale. J'imagine que vous êtes nombreux cette année encore à avoir cédé à la tentation de la "résolution" qui, si je me fie à ce que je vois de notre ville, a jusqu'à présent plutôt bien réussi aux Fréjusiens.

En effet, grâce à toutes celles et ceux, audacieux et dynamiques, qui se sont, en des occasions similaires, lancés le défi de réussir, dans le domaine sportif, en matière culturelle ou au plan économique, Fréjus est rentrée dans le cercle fermé des villes qui gagnent.

Grâce également à celles et ceux qui ont pris l'engagement de se consacrer plus et plus souvent aux plus démunis d'entre nous, Fréjus est aujourd'hui une ville solidaire, riche d'un grand nombre d'associations à vocation sociale et caritative, que font vivre chaque année des bénévoles qui n'y comptent pas leur temps et n'y ménagent pas leurs efforts.

Grâce encore à celles et ceux qui se sont fait la promesse de faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit à l'égard d'autrui, Fréjus se distingue par sa convivialité et sa tolérance.

Comme quoi les résolutions ont parfois du bon et, contrairement à une idée reçue, il arrive même qu'elles fassent long feu ! Car s'il fait bon vivre à Fréjus, c'est parce que les Fréjusiens savent y cultiver la qualité de la vie.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une très belle année 2014. J'espère qu'elle saura vous apporter bonheur, santé et prospérité, ainsi que toutes ces petites satisfactions qui éclairent notre quotidien.

Le Maire de Fréjus
Vice-Président du Conseil Général du Var
Premier Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

S O M M A I R E



3 | A la Une
Port-Fréjus :
Le Casino de jeux a ouvert ses portes !

4 | Dans le rétro



6 | Actualité
Education -
Réforme des rythmes scolaires :
Et cela donnerait donc...
Services funéraires :
Dernière ligne droite pour le crématorium

8 | Culture



9 | Quartiers
Magdeleine :
Coup de jeune sur la chapelle
Saint-Aygulf - Etangs de Villepey :
La petite Camarague du Sud-Est...
Cœur historique : le nouveau parking
Aubenas bientôt ouvert !

13 | Agenda

15 | CAVEM Infos
La lettre d'information de la Communauté
d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

MAIRIE DE FRÉJUS | TÉL. 04 94 17 66 00 | www.ville-frejus.fr

Directeur de la publication : Marion DUBREUIL – Rédaction : Sored BOUMAZA MARTIN, Philippe CORBIN, Christel PECH, Céline RONDEAU – Photos : Philippe CORBIN, Robin HACQUARD – Conception graphique : Agence Grapho – Réalisation : Service de la Communication – Impression : Imprimerie RICCOBONO – Prochain numéro : février 2014 – ISSN n° 1630 – 8247 – Magazine imprimé sur du papier 100% recyclé. Fréjus Infos est imprimé à 37 000 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de tous les quartiers. Il est également disponible dans tous les équipements publics de la ville : Hôtel de Ville, mairies annexes, Théâtre, Médiathèque, Base Nature, etc. Si vous ne le recevez pas, contactez le service de la Communication au 04 94 17 66 34. Attention, s'il est indiqué sur votre boîte aux lettres l'interdiction d'y déposer de la publicité, le distributeur ne pourra pas y déposer non plus le Fréjus Infos.



PORT-FRÉJUS

Le Casino de Fréjus a ouvert ses portes !

C'est très opportunément un vendredi 13, en décembre dernier, que le Casino de jeux, désormais baptisé "Casino de Fréjus", a ouvert ses portes sur les quais du canal de Port-Fréjus. Au-delà des nouvelles opportunités de divertissement que l'établissement vient proposer sur le territoire fréjusien, c'est un équipement d'envergure et de qualité qui vient rejoindre le patrimoine immobilier de la Ville. Visite.

Tous les joueurs vous le diront, en matière de jeux, le hasard n'est pas seul maître à bord. La chance, elle aussi, a son mot à dire. C'est pourquoi, l'équipe de direction du nouveau Casino de Fréjus, le Président Directeur Général du groupe Vikings Luc Le Borgne et le directeur du nouvel établissement Stéphane Hourcastagnou, ont arrêté la date du vendredi 13 décembre pour son inauguration qui a consacré son ouverture officielle. Présent au rendez-vous autour des représentants de la municipalité et des dirigeants de l'établissements, le public est venu nombreux découvrir ce nouvel équipement, grande première pour notre ville. Et jouer bien sûr !

Un établissement de qualité pour le patrimoine fréjusien

Lors de la visite inaugurale du Casino de Fréjus qui s'est déroulée la veille de son ouverture, le Maire de Fréjus a souligné la qualité des lignes architecturales de l'établissement qui "s'intègre harmonieusement dans l'environnement de Port-Fréjus II, lui-même résolument moderne". Une qualité d'autant plus appréciable que dans le cadre de la concession de service public qui a été attribuée à la société Vikings, le Casino de Fréjus est depuis son ouverture à 10h00 le vendredi 13 décembre propriété de la Ville de Fréjus. Ce sont près de 10 millions d'euros, dont 6,5 consacrés à la seule réalisation du bâtiment, qui ont été investis pour que le Casino voit le jour, et qui sont en conséquence venus étoffer et enrichir le patrimoine immobilier communal.

Dans le détail de son intérieur, le Casino de Fréjus propose une centaine de machines à sous, deux tables de roulette anglaise, une table de Black Jack, une brasserie, un restaurant et un piano-bar. Le tout sur les quais de Port-Fréjus avec un accès direct à la mer...

Des retombées financières et économiques

En plus de l'atout esthétique et immobilier qu'il constitue pour Fréjus, le Casino représente en outre une formidable opportunité économique. Grande première sur le territoire, il vient tout d'abord en renforcer l'attractivité. Outre la cinquantaine d'emplois durables qu'il a permis de créer et l'ensemble des entreprises locales qui ont œuvré sur le chantier de sa construction, l'établissement va constituer pour la Ville une ressource financière supplémentaire substantielle. Durant les 20 ans que durera la concession de service public, le délégataire devra en effet s'acquitter d'une contribution annuelle de 50.000 €. La Ville percevra en complément une recette sur le produit brut des jeux, estimée comme l'a rappelé son directeur lors de l'inauguration "à près ou plus d'1 million d'euros par an si le casino se développe normalement".

Une contribution à la vie culturelle

Au-delà des aspects techniques et financiers, l'équipe de direction s'est engagée à conduire en matière culturelle une politique dynamique. A ce titre, en partenariat avec les acteurs locaux de la vie culturelle, le Casino de Fréjus propose tout au long de l'année des animations ouvertes à tous : spectacles, expositions,

conférences, présentations littéraires. Une initiative dont s'est félicité le Maire de Fréjus, soulignant combien elle vient renforcer l'atout touristique que représente ce nouvel établissement pour le territoire. Sont ainsi d'ores et déjà attendus en 2014, Patrick Bosso le 1^{er} mars avec son spectacle "Kmarselle", Anne Roumanoff le 3 mai dans "Anne [Rouge]Manoff" et "Bernard Mabille sur mesure" le 25 juin.



COMMÉMORATION

Le Souvenir de Malpasset au Gargalon



Il y a 54 ans, Fréjus sombrait sous les flots après la rupture du barrage de Malpasset. Une vague gigantesque déferlait sur la ville à plus de 70 km à l'heure, emportant tout sur son passage. Au lendemain de la catastrophe, ont été trouvés à un kilomètre du site, les restes compressés d'une portion de canalisation composée d'un tuyau en acier enrobé de béton armé d'1,25 mètres de diamètre et de 6 mètres de long servant à l'irrigation de la vallée du Reyran et de la plaine de l'Argens et d'une partie de pylône électrique implanté à proximité du barrage. Cette œuvre de la nature, véritable imbroglio de compressions métalliques, a été baptisée "Structure du Souvenir" et se dresse désormais au rond-point du Gargalon, face à l'entrée de l'autoroute A8. Elle perpétue à jamais le témoignage de la force gigantesque de la vague et de sa violence

dévastatrice. L'émotion était au rendez-vous lors de son inauguration le 2 décembre dernier, dans le prolongement des cérémonies commémoratives du 54^e anniversaire de la catastrophe de Malpasset qui ont rassemblé Fréjusiens, élus, représentants des autorités civiles et militaires, porte-drapeaux aux côtés des membres de l'Association Commémorative de la Catastrophe de Malpasset (ACC Malpasset) et de sa présidente Simone Mercier. Fidèles au devoir de mémoire, 140 enfants et adolescents de la commune se sont joints à ce moment de recueillement, ainsi qu'une délégation de Longarone, localité italienne victime d'un drame similaire à celui de Fréjus en 1963 (voir Fréjus Infos n°85) venue partager l'émotion des Fréjusiens à l'évocation du souvenir des 423 victimes dont, parmi elles, 135 enfants.

ÉCONOMIE

R.B.T.P. : un anniversaire, une inauguration

L'année 2013 restera ancrée dans la mémoire de la Raphaëloise de Bâtiments et Travaux publics, plus connue sous le sigle RBTP.

En 2013, la 1^{ère} entreprise de BTP du Var - 70 salariés chez RBTP, 187 au sein de la Holding Delta Investissements (H.D.I.), à laquelle appartient la société pionnière - aura fêté ses 30 ans d'existence.



Parallèlement, en 2013, RBTP aura installé son nouveau siège, le centre d'affaires Victoria, à l'entrée du pôle BTP "Emile-Donat - Abel-Trêve", au cœur du pôle du Grand Capitou.

C'est ce double événement que célébrait le 13 décembre dernier les Barbero père et fils - "Alex, mon père fondateur", saluera Alexandre, le fils qui a pris la suite à la tête de l'entreprise familiale -, et qui aura rassemblé pas moins de 250 personnes. Parmi celles-ci, le maire de Fréjus et son 1^{er} adjoint, mais aussi nombre d'élus de la Cavem - Communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée -, avec qui RBTP travaille régulièrement, sans oublier de nombreux acteurs de la vie économique locale (banquiers, promoteurs...), autres partenaires récurrents de H.D.I.

Pour sa part, Alex Barbero rappellera la création de sa société, en 1983 : "Nous étions 3, mon épouse, un ouvrier et moi-même. Aujourd'hui, nous sommes 187 dans une dizaine de sociétés. Nous avons su diversifier nos activités pour nous renforcer, et garder le cap, y compris aujourd'hui dans un contexte difficile."

Le résultat d'un "travail d'équipe, d'une grande famille". Et le centre d'affaires Victoria constitue, lui, "une nouvelle cohérence de cette politique".

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

La Ville remet la médaille d'honneur à Christiane Misse

Après six années d'une grande intensité tant par le travail que par les émotions partagées, Christiane Misse quitte la présidence de l'A.D.E.A.F, l'Association pour la Diffusion des Enseignements Artistiques de Fréjus. Avec un sens profond du service public et un souci permanent de l'éducation artistique des élèves, elle a eu à cœur "de montrer une belle image de l'école", n'ayant de cesse de rechercher l'intérêt collectif, le bien-être des professeurs et l'accès au plus grand nombre. Celle qui a pris la présidence en 2007 "pour rendre à l'école tout ce qu'elle lui avait apporté par la pratique du chant lyrique", peut se féliciter aujourd'hui du travail accompli au service de l'établissement, tant dans son rayonnement dans la vie culturelle de la Ville que dans sa dimension humaine. Parmi les dossiers mis en œuvre sous sa présidence, on notera l'organisation d'un cursus d'étude, la mise en place d'un projet d'établissement, la création de nouvelles disciplines telles que le basson, le clavecin, le hautbois, le tuba, le trombone, la clarinette et l'alto. Pour toujours plus de diversité, un département d'art dramatique a vu le jour, de même qu'un atelier de musique baroque et de gestion du trac. Christiane Misse a pour adage "la musique en partage", et pendant son "mandat", avec la collaboration complice du directeur Mathieu Fauvel, elle n'a eu de cesse de fédérer l'équipe enseignante autour de projets communs, de favoriser les interventions en milieu scolaire, "de faire participer l'école, ses élèves, ses professeurs à la vie de la ville" par le chant et la musique dans les commémorations, à la fête de la musique, au "Printemps des poètes", à la Nuit des Musées... par des concerts à la Villa Aurélienne, en la cathédrale Saint-Léonce, à l'hôpital Bonnet, dans des maisons de retraite... Cette année, les recettes du concert des professeurs seront versées à l'association locale "Le chant des dauphins". Christiane Misse s'est attachée à avoir pour l'école de musique "l'exigence de toujours se parfaire et de viser l'excellence". Nul doute que la nouvelle présidente, Christine Regnard, inscrira sa succession dans ses pas. Cette année devrait voir, entre autres projets, la finalisation du site internet de l'école.

A l'heure de son départ de l'école de musique, hommage a été rendu à Christiane Misse, qui s'est vu remettre la médaille de la ville, aux côtés du directeur Mathieu Fauvel.





21^E RIMA

Les 600 marsouins décorés de la Fourragère

Le vendredi 13 décembre à 11 heures, le 21^e Régiment d'Infanterie de Marine de Fréjus était rassemblé au complet sur la place Agricola. En présence du général de division Hervé Wattecamp, commandant les écoles militaires de Draguignan, du sous-préfet de Draguignan Stanislas Cazelles, du maire de Fréjus et de son premier adjoint, les 600 marsouins se sont vu remettre la Fourragère de la Croix de la valeur militaire pour leur engagement lors des opérations menées en Afghanistan en décembre 2001 et mai 2002, ainsi que celles de juin à novembre 2010. Cette fourragère "rend hommage à votre courage et votre abnégation au combat. Sa couleur blanche représente la pureté de l'engagement et le rouge symbolise le sang versé" a souligné le général de brigade Laurent Kolodziej, commandant de la 6^e Brigade Légère Blindée, et président de cette cérémonie.

Un hommage a été rendu au capitaine Lorenzo Mezzasalma et au caporal-chef Jean-Nicolas Panezyck, soldats du régiment qui ont perdu la vie en Afghanistan. Le régiment a ensuite défilé dans les rues de la ville, mené par le colonel Gèze, commandant du 21^e RIMA.

Championnat de France inter-armées de cross country le 15 janvier

Rendez-vous le 15 janvier prochain à la Base nature François Léotard pour encourager le 21^e RIMA, organisateur du Championnat de France militaire interarmées de cross country qui rassemblera près de 600 participants, de la gendarmerie, de l'armée de l'air, de la marine. Tous briguent la qualification pour les prochains mondiaux militaires de cross country. Nos encouragements les accompagnent !

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La fine fleur fréjusienne récompensée au plan départemental

Le 28 octobre dernier s'est déroulée à Montauroux la remise des prix du concours départemental "Villes, Villages et Maisons Fleuris" organisé par le Conseil Général. Trois jardiniers amateurs fréjusiens, lauréats du concours "Fleurir Fréjus" ont été mis à l'honneur pour la qualité de leurs fleurissements. Ont été récompensés à cette occasion :

> **M. Philippe Grégoire** s'est vu remettre le 1^{er} prix départemental de la catégorie "Restaurant, café, commerce", pour la résidence "Marina Romana" à Port-Fréjus,

> **M. Jean-Louis Audoubert** a décroché le 2^e prix départemental de la catégorie "Immeuble collectif, lotissement, copropriété", pour la résidence "La Navigarde" à Fréjus Plage,

> **M. Jean-Christophe Jacon** a été distingué du prix spécial départemental catégorie "Jardin d'exception" pour la "Villa Caryota" à Fréjus-Centre.

Toutes nos félicitations pour leur succès et rendez-vous pour le prochain concours "Fleurir Fréjus" qui aura lieu au printemps.



Prix spécial départemental pour le "jardin d'exception" de la "Villa Caryota" à Fréjus-Centre.

L'info en +

Une réunion publique d'information sur le charançon du palmier le 14 janvier

Le service municipal des Paysages Urbains a été informé de cas d'attaques de palmiers par les ravageurs, tels que le papillon Paysandisia archon et le charançon Rhynchophorus ferrugineus dit "charançon rouge". Aussi, afin de renforcer la prévention face à la menace que ces ravageurs représentent pour nos végétaux, il organise, avec la collaboration de la Fredon PACA, une réunion

publique d'information le 14 janvier prochain à Saint-Aygulf. Pour tout savoir sur les symptômes, les traitements préventifs et curatifs, ainsi que la réglementation en matière de lutte contre le charançon, participez nombreux à cette rencontre !
Réunion d'information sur la lutte contre les ravageurs du palmier
Mardi 14 janvier 2014 à 18h00
Salle Charles Denis à Saint-Aygulf (av. Lucien Bœuf).

En bref...

Nouveaux habitants, la Ville vous accueille

- Vous venez d'emménager à Fréjus ? La conseillère municipale Elisabeth Gaillard-Lenoir vous accueille tous les mardis de 14h à 16h à l'Hôtel de Ville et vous fournit toutes informations utiles pour favoriser votre bonne installation et vous aider à vous familiariser avec les quartiers et les équipements de votre ville.

- Si vous avez emménagé dans l'année, participez à la rencontre annuelle avec M. le Maire, organisée chaque année par la Ville chaque année. Celle-ci se déroulera le jeudi 13 février 2014 à 18h30 dans les salons de la Villa Aurélienne.

Accueil du nouvel habitant

Tous les mardis de 14h à 16h
Hôtel de Ville, place Formigé
Renseignements : 04 94 17 67 91

Le C.C.A.S. vous informe

- Un service minibus, mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale, est à disposition des personnes âgées résidant dans notre commune et souhaitant se déplacer pour effectuer leurs courses. Ce service est gratuit et disponible une fois par semaine le matin. Des tournées sont programmées en fonction des quartiers et des demandes.

Renseignements :

C.C.A.S., Service minibus
Tél. 04 94 17 67 72

- Le microcrédit personnel, nouvel outil mis en place à la rentrée de septembre par le C.C.A.S., permet aux personnes aux revenus modestes, mais néanmoins suffisants pour assurer un remboursement mensuel, de bénéficier d'une solution alternative pour financer leurs projets de vie. Il consiste à octroyer des prêts de faible montant (maximum 3 000 €) par un établissement bancaire, assorti d'un suivi budgétaire et d'un accompagnement personnalisé assuré par le C.C.A.S. pendant la durée du prêt.

Renseignements :

C.C.A.S., Microcrédit personnel (Mme Salomon)
Tél. 04 94 17 66 17

Don du sang : mobilisez-vous !

Chaque mois, en partenariat avec l'antenne de l'Établissement Français du Sang (E.F.S.) de Saint-Laurent du Var, l'association bénévole fréjusienne du don du sang organise une collecte de sang. Comme le rappelle l'E.F.S. dans un communiqué, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins du million de malades soignés chaque année grâce au don du sang.

Les prochains rendez-vous :

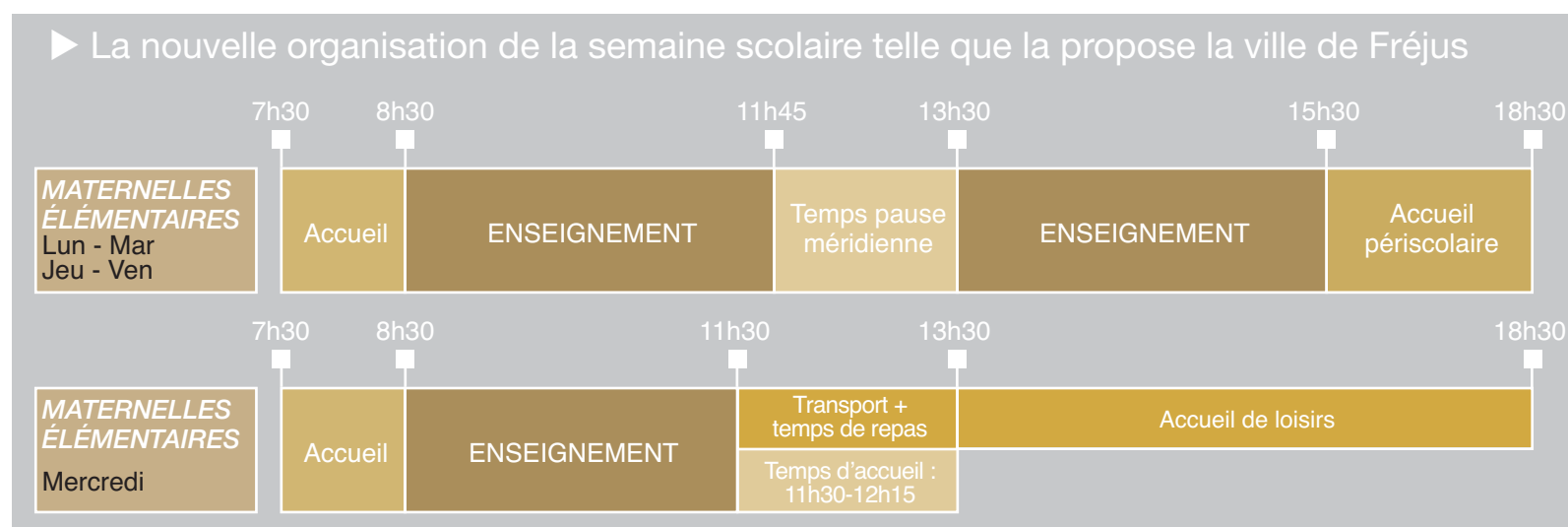
- mardi 7 janvier 2014, de 15h30 à 19h
- mercredi 5 février 2014, de 15h30 à 19h

Salle du Sextant
1413 avenue de Provence

ÉDUCATION - RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES DANS LE PRIMAIRE

Et cela donnerait donc...

Le décret relatif à la modification de l'organisation du temps scolaire dans l'enseignement maternel et élémentaire a été publié au journal officiel le 26 janvier 2013. Si certaines municipalités ont décidé de sa mise en application dès la rentrée de septembre dernier, la ville de Fréjus a choisi de profiter de son droit de reporter à la rentrée 2014. Et a mis au profit tous ces mois pour travailler à une mise en place efficiente, de ce qui constituera à n'en pas douter un vrai bouleversement sociétal et familial.



Le nouvel emploi du temps

Du lundi au vendredi...

Sur les 4 jours "traditionnels" de la semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi), le temps d'enseignement matinal s'étale sur 3h15, gagnant 15' au détriment de la pause méridienne.

Le vrai changement intervient donc l'après-midi, avec un temps d'enseignement amputé d'une heure. Pas un véritable bouleversement non plus, le temps au-delà de 15h30 (et jusqu'à 18h30) étant consacré à des activités périscolaires (lire plus loin). En revanche, l'on sait d'ores-et-déjà que 20% seulement des parents seront en mesure de venir chercher leur enfant dès 15h30. C'est effectivement l'un des constats opérés "à l'analyse du questionnaire envoyé aux parents en juin dernier" par la Direction de l'Enfance et de l'Éducation, rappelle sa directrice, Katia Michelan.

Et quid du mercredi ?

D'après un sondage auprès des conseils d'écoles des établissements fréjusiens, "le mercredi a été plébiscité à hauteur de 75% environ, contre le samedi, pour accueillir la demi-journée supplémentaire", annonce Danielle Lavoye, adjointe au maire déléguée à l'Enfance et l'Éducation.

En l'occurrence, 3 h d'enseignement trouveraient place de 8h30 à 11h30 le mercredi matin.

Un accueil jusqu'à 12h15 permettra aux parents de venir chercher leurs enfants. Ceux inscrits à l'accueil de loisirs du mercredi pourront être amenés sur leur site d'accueil pour déjeuner et poursuivre leur après-midi au sein de l'ALSH.

A.P.C. et T.A.P.

L'après-midi d'enseignement amputé d'une heure, le Temps d'activités périscolaires (T.A.P.) commencera dès 15h30. Avec deux créneaux "incompressibles" (15h30-16h30 et 16h30-17h30), pour "permettre le bon déroulement des activités qui seront mises en place", et une dernière heure (17h30-18h30) durant laquelle les parents peuvent venir chercher leurs enfants selon leurs souhaits et possibilités.

Dans cette organisation prendront néanmoins place les Activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.), incluses dans le cadre de la réforme, et délivrées par l'enseignant. Activités en groupes restreints, pouvant revêtir, dicit le texte de loi, la forme d'"une aide aux élèves en difficulté dans leur apprentissage, d'un accompagnement au travail personnel des élèves ou d'une activité prévue dans le cadre du projet d'école"...

Non obligatoires, les A.P.C. seront proposées aux élèves et soumis à l'accord des parents.

Leur aspect organisationnel - 1 heure par semaine vraisemblablement -, demeure à l'appréciation des enseignants au sein de chaque école, leur place dans l'emploi du temps (après 15h30 ou à un autre horaire) étant encore sujet à discussion.

Le DASEN décidera...

Voilà quelle est pour l'heure la proposition de la ville de Fréjus, telle qu'elle sera envoyée en ce début janvier à M. Verlucco, Directeur académique des services de l'Éducation nationale.



Lequel "prend également l'avis des Inspecteurs de circonscription, voire des établissements scolaires qui auraient une proposition différente à soumettre. La réponse définitive interviendra d'ici la fin du 1^{er} trimestre."

La réforme des rythmes scolaires entrera alors dans une dernière ligne droite avant la prochaine rentrée. Mais d'ici là, du travail sera encore mené par la Direction de l'Enfance et de l'Éducation "pour, justement, être le plus en place possible dès le 1^{er} septembre 2014. C'est d'ailleurs tout le travail déjà accompli dans ce but, dans le cadre du PEDT".

Le Projet éducatif territorial (PEDT)

"Le PEDT doit aider la collectivité à organiser de la manière la plus cohérente possible le parcours éducatif de l'enfant. En prenant en compte les différents acteurs intervenants, entre Éducation nationale pour le temps scolaire, collectivité pour le périscolaire, associations pour l'extra-scolaire, et parents d'élèves pour le temps familial."

La ville de Fréjus est même allée plus loin, opérant un découpage par secteurs (quartiers) qui regroupent 4 à 5 établissements chacun.

Charge à eux, dans ce cadre réduit, d'élaborer un projet d'accueil périscolaire au travers d'activités et animations mises en place sur le T.A.P.

"Travailler sur de petits territoires permet notamment de prendre en compte les possibilités matérielles, mais également humaines et associatives existantes sur chaque secteur", poursuit Danielle Lavoye.

"Avec, renchérit Katia Michelan, des services et personnels municipaux (médiathèque, patrimoine, environnement, sports, police municipale...), qui œuvrent déjà sur le terrain et qui seront à nouveau mis à contribution. Il convient simplement de réorganiser le tout selon les contraintes qui s'imposent à nous dans le cadre de la réforme."

À travers ce PEDT, il s'agit de trouver l'organisation idéale à mettre en place dès la rentrée. Même s'il "conviendra sans doute de procéder à des ajustements, mais nous nous employons pour qu'il y en ait le moins possible", conclut Danielle Lavoye.

Le projet de crématorium élaboré par le délégataire OGF répond à l'attente des familles en matière de qualité d'accueil, ainsi qu'aux exigences d'intégration environnementale sur le site de la Colle de Grune.



SERVICES FUNÉRAIRES

Dernière ligne droite pour le crématorium

Porté par la Ville depuis 2005, le projet de création d'un crématorium à Fréjus a rencontré depuis son lancement, des obstacles qui ont retardé sa réalisation. Plus que jamais d'actualité, il est aujourd'hui pourtant dans sa dernière ligne droite. Retour sur les étapes de ce projet d'intérêt général, pour lequel la municipalité se mobilise de longue date.

Dès 2005, sensible aux attentes des Fréjusiens qui sollicitent que soit créé un crématorium sur le territoire de la commune, la Ville engage une réflexion sur la faisabilité de cet équipement et entreprend les démarches incontournables de sa réalisation : choix de son implantation, attribution d'une délégation de service public, enquête publique, etc.

Une implantation sur le site privilégié de la Colle de Grune

La première étape du projet de crématorium, définir le lieu de son implantation, est conduite dès 2005. Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la Ville identifie dès cette année-là des terrains adéquats pour accueillir ce projet d'intérêt général. Situé à proximité du nouveau cimetière alors en cours de création, le site se présente comme l'option la mieux adaptée aux besoins du projet comme aux attentes des familles.

Toutefois, le site étant classé, la Ville prend soin de mandater une étude "faune/flore" qui en confirme la faisabilité. Et parallèlement, elle soumet par deux fois son choix à la Commission des Sites, en mars 2006 et en février 2007. Les deux fois, l'avis est favorable et sans réserve. Forte de ces approbations, la Ville lance donc en début d'année 2010 la Délégation de Service Public, dont le délégataire est désigné parmi les 3 candidats y ayant répondu, en décembre de cette même année. Il s'agit d'OGF.

Un délégataire qui allie expérience et compétence

Le groupe OGF, descendant de la Société Pompes Funèbres Générales créée par Ferdinand Langlé en 1844, construit et exploite des crématoriums depuis les années 1980. En 2013, il est ainsi en charge de 51 crématoriums, en exploitation ou en construction, ce qui représente la moitié du parc français privé. De plus, membre du Cercle de Grenelle depuis l'origine aux côtés des 50 plus grandes entreprises de service public, OGF a engagé une démarche environnementale concrétisée notamment par la mise en place de la certification ISO 14001. OGF est un délégataire qui offre toutes les garanties de professionnalisme pour la mission qui lui a été confiée.

Un projet de qualité en adéquation avec les attentes des familles

Dans le cadre de l'élaboration du projet de crématorium de Fréjus, OGF a veillé à satisfaire en premier lieu les attentes des familles. Ainsi, le projet propose un équipement

à taille humaine, avec une emprise au sol n'excédant pas les 700 m². De plus, dans le souci de l'intégrer au mieux dans le cadre privilégié du site de la Colle de Grune, le projet prévoit un important volet relatif au paysagement. Afin de peaufiner les détails de son projet en adéquation avec les caractéristiques du site, OGF a également fait réaliser début 2011 une étude d'impact, permettant entre autres de compléter les relevés géographiques confortant la bonne insertion environnementale du bâti.

Une procédure administrative de longue haleine

En application de la réglementation en la matière, le projet du crématorium est soumis à enquête publique fin 2011. Contre toute attente et malgré les études préalables, le commissaire enquêteur rend un avis défavorable. Soucieux de l'avancement du projet, le délégataire se rend à la rencontre des représentants de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) au début de l'année 2012. Afin de renforcer la faisabilité du projet, celle-ci sollicite d'une part la garantie qu'aucun autre site du territoire fréjusien n'est en mesure d'accueillir le crématorium, et d'autre part que soit réalisée une étude complémentaire "faune/flore" conduite sur les quatre saisons. Tandis que le Maire de Fréjus informe la DREAL par courrier que toutes les études conduites pour l'implantation du crématorium à Fréjus ont conclu au site de la Colle de Grune, OGF missionne une entreprise pour réaliser l'étude complémentaire requise, dont les conclusions seront rendues publiques en février 2014. Le rapport d'état intermédiaire rendu début décembre 2013 permet d'envisager une avancée significative du projet dans le courant de l'année 2014. En effet, les éléments liés à la flore et à la faune identifiés au cours de l'étude laissent entrevoir la nécessité d'effectuer quelques aménagements au projet initial, mais en aucun cas la contrainte de son abandon. Plus que jamais, le crématorium à Fréjus demeure un projet d'actualité.

L'info en +

Tel qu'il a été élaboré par OGF, le projet de crématorium respecte scrupuleusement le cadre réglementaire relatif à l'émission des gaz et autres polluants, fixé par l'arrêté du 28 janvier 2010. Ainsi, le bâtiment sera doté de procédés techniques permettant la filtration des gaz avant qu'ils ne soient rejetés dans l'atmosphère, et ainsi de garantir le respect de l'environnement direct.

En bref...

Commerces, activités : du nouveau dans vos quartiers

Créations d'activités, nouvelles gérances, ça bouge dans vos quartiers !

Dans le centre historique

- "Toulive", création d'objets de décoration et de petits mobiliers, peinture sur verre
112, rue Saint-François
(précédemment 42, rue St-François de Paule) -
Tél. 06 11 32 24 41 – contact@toulive.com
- "La petite boutique", vêtements et décorations pour enfants
66, rue St-François de Paule
Tél. 09 50 92 49 91 – carine.mallet@yahoo.fr

À Port-Fréjus

- "Ladies only", lingerie
44, place dou Maïet - ladiesonly@hotmail.fr

Service Commerce et Artisanat

85, rue Beausset
Tél. 04 94 51 76 01 / 04 94 17 67 21
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Centre-Ville : distribution des sacs poubelle

La distribution des sacs poubelle pour les ordures ménagères et la collecte sélective, uniquement à destination des habitants du cœur historique se poursuit jusqu'au 17 janvier 2014 auprès du poste d'ilotage de la Police Municipale du Centre. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Police Municipale - rue Jean Jaurès

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h

Collecte des encombrants et des D3E

Les prochaines collectes des encombrants et des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) aura lieu du lundi 3 au vendredi 7 février 2014.

Ces collectes sont gratuites sur inscription auprès de la déchetterie de Fréjus. Encombrants et D3E doivent être déposés dans des tas séparés à proximité l'un de l'autre, uniquement la veille du passage de la benne.

Renseignements et inscriptions :

Déchetterie de Fréjus
Tél. 0 800 009 239 (n° vert)

Emploi du feu : rouge toute l'année

En application de l'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 portant modification de la réglementation relative à l'emploi du feu et au brûlage des déchets verts dans le département du Var, l'emploi du feu pour l'incinération des déchets verts est désormais interdit toute l'année en tout lieu du département. Ils doivent être déposés en déchetterie. Seule est autorisée jusqu'au 31 janvier l'incinération des végétaux issus de travaux agricoles ou forestiers, de débroussaillages obligatoires, ou des végétaux infestés par des organismes nuisibles.

Renseignements :

- Service municipal Forêt, Tél. 04 94 51 97 76
- www.ville-frejus.fr, rubrique Environnement > Préservation et valorisation > Service municipal Forêt
- Déchetterie de Fréjus
Tél. 0 800 009 239 (n° vert)
Route de Bras, quartier La Palissade, Fréjus
Du lundi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 8h à 18h et le dimanche de 8h à 12h.
Se munir d'un justificatif de domicile.



VISITES GUIDÉES

Sur les chemins de la mémoire

Classiques, originales ou thématiques, les visites guidées, en compagnie d'un guide-conférencier, sont autant de découvertes possibles d'une ville, un moyen de transmettre une passion pour le patrimoine. À Fréjus, le programme des visites découvertes 2014 s'annonce prometteur et il y en aura pour tous les goûts ! Avec une mention spéciale pour le centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Destination Fréjus...

La thématique "Fréjus destination..." imaginée par l'Office de Tourisme, se décline encore en deux volets, Écologie et Nautisme. Ainsi, dès le mois de juin, d'autres visites viendront compléter le programme 2014. Autour du quartier de Saint-Aygulf version "Belle époque" et du sentier des douniers pour la version "Écologie". Pour la destination "Nautisme", il faudra sortir les gilets de sauvetage pour une mini-croisière dans le Golfe de Fréjus, des rivages de Saint-Aygulf aux calanques de l'Estérel.... Tout un programme, sur lequel nous reviendrons assurément !

Les visites découvertes pratiques

- "Fréjus et son patrimoine militaire et colonial"
De janvier à juin, les lundis, RDV à 14h30 devant l'Office de Tourisme - Tarifs. 6 €/ pers. Gratuit - de 12 ans Supplément de 1,50 € (tarif groupe) pour l'entrée de la pagode.
- "Fréjus, 2000 ans d'Histoire"
De janvier à juin, les mardis RDV à 14h30 devant l'Office de Tourisme - Tarifs : 6 €/ pers. gratuit - de 12 ans. Les visites durent pour la plupart deux heures. Pas d'inscription préalable hormis celles mentionnées. RDV à l'Office de Tourisme, sauf mention contraire. Il est fortement conseillé de prendre ses tickets en pré-réservation. La présentation du Fréjus Pass et d'un justificatif d'hébergement touristique sur Fréjus accorde le tarif réduit aux visites guidées, 3 € au lieu de 6 €.

Renseignements et réservations :
Office de tourisme - Tél. 04 94 51 83 83
"Le Florus 2" - 249, rue Jean Jaurès

L'année 2014 verra débuter le cycle des commémorations nationales et internationales du Centenaire de la Première Guerre mondiale, qui revêtent des enjeux mémoriels de première importance.

C'est donc en toute logique que l'Office de Tourisme, en collaboration avec le service Patrimoine de la ville Fréjus, a intégré au programme des visites découvertes 2014, sous la thématique "Fréjus destination archéologie - Étudier et reconstituer l'histoire", un cycle consacré à "Fréjus et son patrimoine militaire et colonial".

Après la création de la base aéronavale en 1912, Fréjus accueille les premiers contingents des troupes coloniales, Africains, Malgaches, Indochinois, dès le printemps 1915. De son passé colonial, la ville renferme ainsi un trésor de monuments qui en sont le témoignage. Philippe Cantarel, guide-conférencier de la ville, vous propose d'arpenter ces chemins de mémoire de la Pagode Hong Hien (1917), à la "Mosquée Missiri" (1930), classée monument historique en 1987, en passant par le Mémorial des guerres en Indochine (1983), celui de la " Force Noire" (1994) et enfin la Base aéronavale (1912) et le Hangar d'aviation Caquot (1935). Autant de lieux marqués par la présence de ces Hommes qui ont fait l'histoire de la France.

Même thématique mais autres lieux, la visite "Fréjus, 2000 ans d'Histoire" vous raconte Forum Julii, la cité fondée en 49 avant J.C. par Jules César, port important de l'Empire Romain, siège épiscopal depuis la fin de l'Antiquité. Partez à la découverte de l'infinie diversité de ses monuments phares, héritage de chacune des époques traversées : Cathédrale Saint-Léonce, Amphithéâtre, Chapelle Saint-François de Paule, Porte des Gaules, Cœur Historique, etc.

En bref..

Lou Misteriou organise son casting le 12 janvier !

Lou Misteriou propose chaque été depuis 2008 un spectacle historique qui attire un public nombreux. Le 12 janvier prochain, l'association organise son grand casting annuel ouvert à toutes les compétences et tous les savoir-faire : figurants, couturières, chanteurs, électriciens, décorateurs, artistes, techniciens son & image, logistique... avec ou sans expérience pour vivre la grande aventure du spectacle de l'été 2014, joué pour la première fois en juillet !

Casting de l'association Lou Misteriou Dimanche 12 janvier 2014

à partir de 15h

Salle municipale de Port-Fréjus

Renseignements :

Tél. 06 52 05 53 46 / 06 51 38 64 52

www.loumisteriou.fr

L'association ABVE recherche des bénévoles

ABVE, Association de Bénévoles pour Visites et Ecoute, a pour objectif de faire reculer la solitude dans les hôpitaux, les maisons de retraite et de convalescence. Agissant en collaboration avec le personnel soignant et social, ses bénévoles vont à la rencontre de nombreux malades de notre territoire. L'association recherche des bénévoles pour mener à bien son action. Si vous avez un "gros cœur", "des oreilles attentives" et une après-midi par semaine à consacrer à une action humanitaire de proximité, l'équipe de l'association sera heureuse de vous accueillir et vous accompagner.

Renseignements :

Mme Odile Valenti, Présidente

Tél. : 06 22 98 43 56

E-mail : ovalenti@hotmail.fr

EXPRESSION LIBRE : TRIBUNE RÉSERVÉE AUX GROUPES DE L'OPPOSITION

Nouvelle année, nouvelle gouvernance pour Fréjus !

Depuis mars 2008, date de notre entrée au Conseil Municipal, nous avons pris des positions fortes et souvent dénoncé avec vigueur ce qui ne nous semblait pas acceptable. Quand il l'a fallu, et cela est arrivé à plusieurs reprises, nous avons porté certaines affaires devant la justice. C'était pour nous une première façon d'être utile.

Mais nous avons aussi fait des propositions, conduit des réunions avec les habitants des différents quartiers, fait avancer plusieurs dossier. La presse s'en est moins fait l'écho mais ce fut un travail tout aussi important. C'est une autre façon, pour nous membres de l'opposition, d'être utiles à la ville et nous y avons consacré beaucoup de temps et d'énergie.

Nous sommes heureux d'avoir pu rassembler, à l'occasion du dernier Conseil Municipal, la quasi-totalité de ses membres sur une motion concernant le Plan de Prévention des Risques Inondations. Cette motion demande aux services de l'État un moratoire sur le PPRI. Nous avons proposé cette motion à l'ensemble des élus du Conseil Municipal et elle a été très largement adoptée. C'est une motion utile pour la ville, utile pour les habitants des quartiers concernés directement par les risques liés aux inondations, qui devrait permettre de trouver des solutions concrètes aux problèmes rencontrés par les habitants des quartiers exposés.

Nous sommes fiers d'avoir été à l'initiative et à la conclusion de cette décision commune.

Pour la nouvelle année, nous formulons le vœu que ce type de gouvernance, utile à tous, constructive, fidèle à l'intérêt général, soit celle de Fréjus en 2014 et pour les années à venir. Nous nous y engageons.

L'ensemble des élus de mon groupe et moi-même vous adressons tous nos vœux de bonheur, de santé, et de réussite pour la nouvelle année.

Elsa DI MEO et les élus du groupe "Fréjus, c'est chacun de nous !"
<http://frejuschacun2nous.over-blog.com/> - 06 29 37 38 45

IUT de Saint-Raphaël : D. Rachline dénonce l'impuissance de l'UMPS

Jamais les sorties médiatiques des élus UMPS n'auront été aussi fréquentes sur le sujet de l'IUT de l'agglomération ces dernières semaines.

Georges Ginesta et Elsa Di Méo s'offusquent de la prochaine fermeture de cet IUT décidée par le conseil d'administration de l'université de Toulon. Cette fermeture n'est que le résultat du laisser-faire des élus locaux sur ce dossier et ce depuis des années.

L'indignation de la socialiste Elsa Di Méo n'a d'égale que son impuissance à défendre les intérêts locaux malgré ses gesticulations et son appartenance au pouvoir en place, et à la majorité socialo-communiste du Conseil Régional de PACA. En effet, l'activité d'Elsa Di-Méo procède plus de la récupération médiatique que de l'action politique.

Quant au "tout puissant" baron de l'UMP, Georges Ginesta, on peut s'interroger sur ses réelles intentions. Voilà des années qu'il mène une politique locale qui pousse la jeunesse à fuir : construction de programmes immobiliers inabordables, absence d'animations, fermeture de tous les établissements de nuit. Et le voilà maintenant, de concert avec le PS, qui dénonce les atteintes aux droits de la jeunesse à étudier et à vivre sur l'agglomération.

Georges Ginesta essaie par là-même de faire oublier qu'il appartient à la majorité UMP qui a dirigé le pays pendant dix ans et qu'il n'a rien fait pour développer un pôle universitaire dans l'Est-Var.

Les habitants des communes de la CAVEM, les Fréjusiens en particulier, ne sont plus dupes de cette mascarade orchestrée par tous les acteurs de la caste.

David Rachline dénonce l'absence de pôle universitaire sur notre agglomération qui compte plus de 100.000 habitants.

David Rachline, Président du groupe FN au Conseil municipal de Fréjus

Saint-Aygulf

Les “voisins vigilants” veillent sur le quartier



La première réunion “voisins vigilants” s’est tenue début décembre dans une salle Charles-Denis copieusement garnie. De par sa configuration et ses caractéristiques, le quartier pavillonnaire de Saint-Aygulf a effectivement été choisi comme quartier pilote de ce dispositif de participation citoyenne.

Animée conjointement par Marwan Laraich, commissaire de la police nationale, et Jean-Pierre Ghenassia, directeur du pôle sécurité et prévention en mairie de Fréjus, cette réunion visait à présenter le fonctionnement du réseau “voisins vigilants”. Le rôle premier de ce dispositif est de se protéger les uns, les autres, pour prévenir de manière efficace les possibilités de cambriolages.

La mise en place de cette chaîne de vigilance présuppose le recensement de personnes volontaires, référents de secteurs et sensibilisés à une prévention élémentaire (surveillance de logements provisoirement inoccupés, réflexe de signalement de personnes ou de comportements suspects aux forces de sécurité qui enverront une patrouille, etc.).

Pour cela, les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès des agents du poste de police de Saint-Aygulf (de 9h à 11h30) ou de s’inscrire via l’adresse mail voisins-vigilants@ville-frejus.fr.

Votre magazine municipal reviendra plus en détail sur cette opération dans un prochain numéro.

Magdeleine

Coup de jeune sur la chapelle

La ville de Fréjus a conclu un marché de “qualification et insertion professionnelles par la réalisation de travaux de bâtiment et prestations connexes” avec l’association locale “Alternatives”. Celle-ci œuvre dans l’insertion par l’activité économique, les “chantiers insertion” et “chantiers École”, la formation, et apporte aide et accompagnement socio-professionnel sur le bassin économique Fréjus-Saint-Raphaël.

Dans le cadre du marché conclu avec la ville de Fréjus, des membres de l’association étaient intervenus voici quelques mois sur un chantier de réfection et de peintures, dans la cour de l’école maternelle de Villeneuve.

Le contrat portait cette fois sur les façades de la chapelle Santa Maria de Magdalena, square Delsol. Un coup de jeune en deux temps, trois mouvements et... trois jours pour l’édifice religieux du quartier de la Magdeleine.



Nouvel enrobé sur la RDN7 entre Fréjus et Puget

Tout le monde se souvient, fin mai 2007, de l’effacement spectaculaire d’une partie de la chaussée de la RDN7, là où la voie passe sur la garonne évacuant les eaux de la ZA La Palud. À l’époque, une des buses avait cassé, entraînant l’effacement du remblai (photo ci-dessous). Les services du Conseil général du Var - auquel appartient la RDN7 -, mais également ceux de la municipalité, avaient travaillé de concert pour trouver une solution permettant de réparer, sécuriser et rouvrir (rapidement) une voie par laquelle transitent quelque 35 à 40.000 véhicules/jour. Des micro-pieux avaient été plantés, afin de recevoir un tablier métallique à même de supporter le passage des véhicules. Fin novembre dernier, de nouveaux travaux ont été menés par l’instance départementale, visant à apposer un nouvel enrobé, l’ancien s’étant par trop détérioré. Et pour parer à une dégradation trop rapide de cet enrobé, une résine spécifique, très fine (un millimètre d’épaisseur), a été posée, passée au pistolet, sur une hauteur de 2 cm.



Relations sociales avec les quartiers

Conseillère municipale en charge des relations sociales dans les quartiers, Lisiane Segond tient des permanences mensuelles dans chacun d’entre eux, de 16h à 18h, les jours suivants :

- **lundi 13 janvier 2014 :**
quartier CENTRE HISTORIQUE (mairie)
- **jeudi 23 janvier :**
quartier VILLENEUVE (centre social)
- **mardi 28 janvier :**
quartier CAÏS (mairie annexe Caïs-centre)
- **jeudi 30 janvier :**
quartier BELLEVUE (salle de l’association)
- **lundi 3 février :**
quartier L’AGACHON (centre social ERA)
- **jeudi 6 février :**
quartier TOUR de MARE (maison de quartier)
- **lundi 10 février :**
quartier LA GABELLE (mairie annexe)
- **mardi 11 février :**
quartier SAINTE-CROIX (centre social)

En savoir +

Permanences des élus : www.ville-frejus.fr, onglet “mairie - permanences des élus”



Saint-Aygulf - Étangs de Villepey

La petite Camargue du sud-est...

Ils sont notre delta, notre Camargue. Les étangs de Villepey constituent un magnifique site naturel préservé et seront à nouveau à l'honneur lors des Journées mondiales des zones humides début février. Partons à la (re)découverte de ces 260 hectares uniques en leur genre.

Les étangs de Villepey couvrent quelque 260 hectares sur la partie sud de l'embouchure de l'Argens. Depuis l'extrémité de la base nature (côté fleuve Argens) jusqu'à la Galiote en ce qui concerne leur délimitation littorale. Jusqu'à la RD7 et à hauteur du camping "Le Provençal" sur leurs façades ouest et nord-ouest en ce qui concerne leurs limites terrestres.

Ils forment une des rares zones humides littorales, remarquable de par les échanges continus entre eaux douces et marines qui ont induit une forte diversité de milieux spécifiques, tels que la lagune, la vasière, la sansouïre, les dunes, les prairies sèches et humides, la pinède, et une richesse incommensurable, tant sur les plans floristique que faunistique.

Depuis 2005 - épilogue d'une procédure lancée dès 1980 -, les étangs sont propriété pleine et entière du Conservatoire du littoral. Cet établissement public (créé par la loi du 10 juillet 1975) a entre autres pour vocation d'acquiescer et veiller à la sauvegarde et la préservation des espaces lacustres et naturels. Il confie la gestion des étangs à la ville de Fréjus, précisément aux gardes du littoral, rattachés au service municipal de l'environnement.

"Ce qu'il convient surtout de se rappeler à ce sujet, explique Gérald Soccoja, conseiller municipal, délégué au domaine public maritime, au littoral, aux espaces lacustres et naturels de bord de mer, c'est le « no man's land » qu'étaient encore les étangs il y a 25 ou 35 ans", du temps de l'exploitation de ces gravières qui, elles aussi, ont participé de la création des étangs.

"Aujourd'hui, c'est une zone classée Ramsar (encadré page suivante), et ce n'est pas là le plus mince exploit que d'avoir inversé cette tendance, mais aussi d'être parvenu à réunir tout le monde autour de la même table - pêcheurs, chasseurs, ornithologues, Conservatoire, gardes -, pour que chacun apporte son savoir-faire, ses connaissances et prenne une part dans cet équilibre naturel retrouvé."

Pour autant, les étangs demeurent un éco-système très fragile. L'équilibre hydraulique est assuré par le biais d'une lône, depuis les étangs de Bret jusqu'aux Esclamandes. L'objectif étant là de permettre à la lagune de conserver une salinité suffisante.

Les inondations ont permis une reconnexion bénéfique des étangs avec la mer

À ce titre, et même s'il pourrait paraître paradoxal de s'exprimer de la sorte, les inondations successives de 2006 mais surtout 2010 et 2011 ont constitué de "vraies chances, annonce Gérald Soccoja. Bien sûr, je partage la peine et le désespoir des personnes touchées par ces inondations et comprenez bien que je ne parle là que d'un strict point de vue naturel. Car ces phénomènes météorologiques ont en effet permis de rouvrir le grau de la Galiote, et ainsi recréer le marnage dans les étangs". Il est vrai que pas moins de "50 m³/seconde passèrent sous les arches du pont de la Galiote au plus fort de la crue" en 2010. De quoi assurer la reconstitution du "circuit de réoxygénation de l'eau. De fait, aujourd'hui, les étangs ont retrouvé un taux de salinité propre à empêcher la prolifération de méthane et la pollution olfactive. En ce sens, les inondations ont permis de retrouver une qualité d'eau exceptionnelle dans les étangs".

Et la flore et la faune piscicole, qui vont bien entendu de pair...

Mais la faune des étangs, ce sont encore les quelque 240 espèces d'oiseaux qui font des étangs de Villepey "l'un des rares sites de migration dans le sud-est", et une étape importante dans ces, parfois, très longs voyages. Flamands roses, échassiers, canards, grèbes, sternes et autres mouettes apprécient ainsi le confort du site, et constituent à ce titre l'un des attraits pour le grand public, dans un cadre contrôlé rappelons-le. Là est d'ailleurs une autre des contraintes dont il faut tenir compte, dans cet objectif de préserver les intérêts des uns et des autres (encadré "gestion des étangs"). Au final néanmoins, il apparaît que ville de Fréjus et Conservatoire du littoral ont parfaitement accompli leur mission.

En 2008, les étangs de Villepey sont effectivement devenus l'un des sites reconnus par la Convention de Ramsar - au même titre que 41 autres en France, métropolitaine et d'outre-mer. Une reconnaissance supplémentaire, justifiant de leur fonction fondamentale et de l'intérêt de leurs préservation et mise en valeur.



La gestion des étangs incombe à la ville

La gestion des étangs de Villepey incombe à la ville de Fréjus. Un Comité de gestion détermine annuellement les actions à mener. Le budget pour mener ces actions est notamment alimenté par les recettes estivales des parkings des plages, complété par des subventions de la ville, du Conservatoire du littoral et des institutionnels (les Conseils général et régional).

Le Conservatoire se charge de la partie investissement, qui consiste notamment à créer et baliser pistes et sentiers pour réguler la fréquentation touristique et limiter l'impact, alors qu'une zone sanctuaire est aménagée en plein cœur du site pour y préserver la vie sauvage.

La gestion de la ville de Fréjus se traduit quant à elle par l'entretien au quotidien du site - à travers des travaux de débroussaillage, de fauche, de nettoyage, de mise en places de ganivelles -, la surveillance ou encore l'accueil et l'information du public, a fortiori lors des manifestations dédiées telles que les journées mondiales des zones humides...

Désensablement (de l'Argens) et réensablement (à la Galiote) à moindres frais

"L'objectif du Comité de gestion est ainsi de favoriser des projets qui mettent les étangs en valeur. Cela va de l'aménagement du sentier du Pas des Vaches à la restauration de la Ferme des Esclamandes, où existe d'ailleurs toujours le projet d'éco-musée. L'essentiel est de concilier les intérêts de tous."

Le réensablement de la plage de la Galiote en juin dernier participe de ces projets. D'autant que ces travaux ont été opérés à moindre coût, puisqu'inscrits dans le cadre d'un contrat Natura 2000 marin (lire ci-dessous), qui visait à désensabler l'embouchure de l'Argens, et utiliser le sable extrait à cette occasion pour "réengraisser" la plage.

Touristes et plagistes d'un côté - qui retrouvaient une plage plus en rapport avec une configuration finalement pas si lointaine -, associations et professionnels défenseurs de la nature et des étangs de l'autre, tous auront eu l'occasion de se réjouir d'un projet qui aura préservé les intérêts en jeu.



Si l'aménagement - ici des platelages - incombe au Conservatoire du littoral, l'entretien courant revient à la ville de Fréjus



Les étangs de Villepey ont été inclus dans le périmètre du site Natura 2000 "Embouchure de l'Argens", de par la diversité des habitats et milieux spécifiques qui le composent. A ceci s'ajoute encore un potentiel avifaunistique remarquable avec quelque 250 espèces d'oiseaux recensées

Natura 2000 : actions passées et à venir

Les étangs de Villepey ont été inclus en 2008 dans le périmètre du site Natura 2000 "Embouchure de l'Argens", avec la plaine agricole de l'Argens, l'Argens et sa ripisylve (c'est-à-dire sa forêt de rives) et encore une partie marine au large des plages de Saint-Aygulf.

Diverses actions ont été conduites dans ce cadre sur les étangs, dont le désensablement de l'embouchure et le réensablement de la plage de la Galiote évoqués par ailleurs, mais encore la création d'une mare au profit de la Cistude d'Europe, tortue aquatique d'eau douce dont l'habitat avait justement souffert de la salinité retrouvée suite aux inondations, ou la protection dunaire à la faveur de la pose de ganivelles.

D'autres actions interviendront dès ce début 2014 avec la pose de nouveaux platelages (planchers surélevés) sur les sentiers menant à la plage, tels qu'il en existe déjà aux Esclamandes ou au Pas des Vaches pour protéger le milieu du piétinement et limiter les risques de divagation du public... Il sera encore procédé au cours de cette année à la réhabilitation du milieu naturel de certains secteurs - la lagune "base nature" -, à travers notamment l'évacuation de matériaux et autres métaux divers...

Les JMZH 2014 les 8 et 9 février

La Convention d' Ramsar - officiellement relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement en tant qu'habitats des oiseaux d'eau -, est aussi couramment appelée convention sur les zones humides. Ce traité international a été adopté le 2 février 1971 pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides. Il vise à enrayer leur dégradation ou disparition, en leur reconnaissant des fonctions écologiques ainsi qu'une valeur économique, culturelle, scientifique et récréative. C'est en 1986 que la France a ratifié la convention, qui tire son nom de la ville iranienne où elle fut adoptée en 1971, devenant l'un des 167 parties contractantes de par le monde.

Chaque année depuis 1997, le 2 février est décrété **Journée mondiale des zones humides** (J.M.Z.H.). Un événement, relayé à Fréjus depuis 2004 et décliné sur les trois jours du week-end, qui permet de faire découvrir les zones humides et de sensibiliser petits (le vendredi est consacré aux scolaires) et grands à leur importance et la nécessité de travailler à leur préservation.

2014 étant l'année internationale de l'agriculture familiale selon l'ONU, le thème des JMZH sera donc **"les zones humides et l'agriculture"**. L'édition 2014 à Fréjus se déroulera les samedi 8 et dimanche 9 février, avec des animateurs naturalistes d'un côté, un chantier bénévole mis en place de l'autre, le tout avec l'aide des associations environnementales, dont l'Association des Amis de Villepey.

À noter que le dimanche 2 février, date "officielle" des JMZH, une permanence ornithologique se tiendra à la base nature, plus précisément sur le bord de mer entre la piscine Maurice-Giuge et la villa du Pacha.



Paysage agricole au cœur des étangs avec cette exploitation de blé : l'agriculture sera le thème central des JMZH 2014 les 8 et 9 février



88 places très exactement - dont six emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite - sont proposées à ce niveau intermédiaire du nouveau parking Aubenas, 102 au sous-sol et 104 sur l'étage supérieur. L'une des priorités a consisté à limiter les structures porteuses, au moyen d'alvéodalles longues portées, pour fluidifier la circulation et faciliter les manœuvres...

Cœur historique

Stationnement : le nouveau parking Aubenas bientôt ouvert !

Le chantier avait commencé comme débutait l'année 2013. Un an plus tard, le 10 janvier 2014, le nouveau parking Aubenas sera officiellement livré à la ville de Fréjus par la SCI Park Invest, en charge de sa réalisation.

Sa mise en service devrait intervenir à la mi-février, la date exacte étant fonction de l'installation des derniers équipements liés à l'exploitation même du parking, à savoir barriérage, vidéosurveillance et autres caisses automatiques.

D'ores-et-déjà pourtant, ce parking, très attendu, va modifier la donne du stationnement dans le cœur historique de la ville puisque, d'un peu plus de la centaine de places que proposait l'ancien site, ce nouveau parc de stationnement, sécurisé, délimité, surveillé, affichera pas moins de 294 places.

Affichera est d'ailleurs le bon terme, puisqu'un panneau électronique, à l'entrée du parking annoncera, niveau par niveau, le nombre d'emplacements disponibles.

Trois panneaux électroniques pour informer des places disponibles

Trois autres panneaux seront pour leur part installés en des points stratégiques, informant là encore les automobilistes de places libres sur le parking et, de fait, de la possibilité (ou pas) de rejoindre ce parking pour y laisser leur véhicule.

Le premier de ces panneaux sera placé à l'angle des rues Bret et Aubenas, à hauteur de la gare routière. Le deuxième prendra place à l'angle des rues Jaurès et Girardin, à hauteur du musée d'Histoire locale. Et le dernier sera installé à l'entrée de la rue Vadon, face à la Porte des Gaules, au niveau du giratoire Appel du 18-Juin.

L'accès (et la sortie aussi) au nouveau parking s'effectuera par la rue Aubenas, directement au niveau intermédiaire. Lequel niveau se composera de

88 emplacements - dont 6 réservés aux personnes à mobilité réduite -, contre 104 à l'étage supérieur, à l'air libre, et 102 en sous-sol.

Vidéosurveillé 7 jours/7, 24 heures/24

Le parking sera vidéosurveillé et il sera possible de s'acquitter de son dû aux différentes caisses automatiques bien sûr mais également directement au niveau de la barrière de sortie.

Quant aux tarifs, ils ont été définis par la nouvelle Régie des parcs de stationnement mise en place par la ville de Fréjus pour gérer ce nouveau parking d'une part, mais encore l'ensemble des parcs et emplacements de stationnement du territoire communal (lire ci-contre).

À noter qu'à Aubenas, des abonnements annuels, à 600 € les 12 mois (bail de trois ans reconductible), seront proposés, dans une limite maximale de 50 abonnements.

Sur un plan technique, l'une des principales difficultés quant à la réalisation proprement dite de la structure aura résidé dans la gestion du dénivelé d'une dizaine de mètres entre le haut (côté rue du Bel Air) et le bas (rue du Puy) du terrain. Difficulté contournée par "la technique de la paroi berlinoise", explique Philippe Donat, président de la SCI Park Invest.

Autre spécificité de ce nouvel équipement, "des alvéodalles longue portée pour limiter les structures porteuses et le nombre de poteaux à même d'entraver la manœuvre des véhicules", ajoute l'entrepreneur.

Une nouvelle étape du projet de requalification du centre historique

Enfin, en reprenant un concept déjà utilisé sur certaines de ses autres réalisations, l'architecte Pascal Clément a opté, en façade de cette nouvelle

structure, pour une maille métallique. Laquelle assure la triple fonction de brise-vue depuis l'extérieur, laissant entrer la lumière naturelle et permettant une aération qui le sera tout autant.

Ces 300 places de parking en plein cœur de ville (dont quasi 200 nouvelles places créées dans ce cadre) viennent s'ajouter à celles (re)délimitées dans le cadre du récent réaménagement du parc du Clos de la Tour, à l'occasion de la réalisation de la gare routière. Et, en attendant la réorganisation de la place Paul-Vernet, elles répondent à l'une des problématiques inhérentes au projet de requalification du centre historique dans son ensemble, afin d'y revitaliser l'activité commerciale et surtout, adapter ce secteur stratégique aux exigences du XXI^e siècle.

LES TARIFS HORAIRES D'AUBENAS

Durée de stationnement (244 emplacements)

30 premières minutes	gratuites
1 heure	1,30 €
2 heures	2,60 €
3 heures	3,90 €
4 heures	5,20 €
5 heures	6,20 €
6 heures	7,20 €
7 heures	8,20 €
8 heures	9,20 €
au-delà de 8h jusqu'à 24h	10 €
maxi 24h	10 €
ticket perdu	10 €/jour

Abonnement (50 emplacements)

Abonnement annuel (7J/semaine)	600 €
--------------------------------	-------

Retrouvez les tarifs des parcs de stationnement sur le www.ville-frejus.fr, rubrique "Vivre à Fréjus > Stationnement"



FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE DE FRÉJUS : 17^e ÉDITION DU 8 AU 11 JANVIER

Des courts intensément corsés

Événement incontournable du début d'année, le Festival du Court Métrage, présidé par le réalisateur Yves Boisset, ouvre la saison culturelle 2014 à Fréjus. Devenu au fil des éditions une manifestation phare, le 17^e Festival du Court Métrage de Fréjus promet des moments intenses et riches en émotions !

SÉLECTION HERMÈS

WELCOME TO CHINA

Réalisation : Olivier AYACHE-VIDAL
Distribution : Gad ELMALEH - Arié ELMALEH
Jean-Luc COUCHARD -
Fang GE Huang WEN JIA
Gad Elmaleh a été engagé pour l'inauguration d'un karaoké en Chine, mais la date ne l'arrange pas. Il demande à son frère Arié de le remplacer.

LES LEZARDS

Réalisation : Vincent MARIETTE
Distribution : Vincent MACAIGNE -
Benoît FORGEARD - Ginger ROMAN -
Estéban Mathilde PROFIT - Manon DROULEZ
Accompagné de son pote Bruno, Léon patiente dans ce hammam où il a donné rendez-vous à une fille croisée sur Internet. De rencontres étranges en révélations, nos deux héros attendent fébrilement l'hypothétique venue de l'inconnue.

SUZANNE

Réalisation : Wilfried MEANCE
Distribution : Nicole GUEDEN - Dominique PINON - Anne LOIRET - Edith Le MERDY - Sam KERMANN
Aujourd'hui la vie de Suzanne va basculer à tout jamais. Personne dans sa famille ne semble s'en rendre compte.

SPLIT TIME

Réalisation : Fabrice BRACQ
Distribution : Lucille LEBER - Jérémie LOISEAU
Un homme, une femme. La trentaine. Séduisants et rêveurs. Célibataires. Ils se croisent un milliard de fois sans se rencontrer. Ils sont pourtant faits l'un pour l'autre.

CLEAN

Réalisation : Benjamin BOUHANA
Distribution : Laurent LAFITTE - Judith MAGRE - Fanny VALETTE - Jonathan COHEN
Éric, la trentaine, a un petit souci. Un flacon à la main, il recherche désespérément de l'aide. Après avoir demandé sans succès autour de lui, Éric part en quête de celui ou celle qui pourra le rendre clean.

AS IT USED TO BE

Réalisation : Clément GONZALEZ
Distribution : Luthuli DLAMINI - Cléo RINKWEST
Résumé : Dans un futur proche, les professeurs donnent des cours devant une classe vide et une simple webcam, retransmettant la leçon sur Internet. Un professeur d'histoire va voir son quotidien bousculé quand une élève franchit la porte de sa salle.

SÉLECTION AURÉLIA

CHOPPER

Réalisation : Lars DAMOISEAUX & Frederik PALMAERS
Production : Sander Verdonk & Denis Wigman
CTM LEV Pictures
Musique : Joris OONK
Le cycle de la vie en deux minutes.

1956

Réalisation : Ramon & Pedro
Distribution : Charlie MOSS - Diana CHERKAS - Skylar GAERTNER
Un homme est confronté à son passé et à ses souvenirs liés à l'insurrection hongroise. Des images associées à cet événement de son enfance ressurgissent à l'improviste.

EMILE

Réalisation : Charlie AUFROY - Renaud DELOUPY Benjamin FENOUIL - Robin GEILLE - Allison GUYOT - Tristan LEBAS - Célia PROU - Adrien SIBI
Voix : Pascal de MAGY - Loïc MALTANI
Victoria PISCINA - Jean-Philippe PUYMARTIN
Emile confie à son psychiatre un terrible secret : il discerne des monstres qui se dissimulent sous une forme humaine. Il pense alors à s'armer...

FRENCH KISS

Réalisation : Céline GROUSSARD
Distribution : Céline GROUSSARD - Denis LELUC
Un homme et une femme se rencontrent par hasard et parlent inopinément de sexe dans une langue étrangère.

LE PETIT BLOND AVEC UN MOUTON BLANC

Réalisation : Eloi HENRIOD
Distribution : Pierre RICHARD - Thomas VEDRINE - Agathe HAZARD RABOUD
C'est la rentrée des classes. Pierre s'évade de la grisaille de l'école à l'occasion d'une rédaction. Il se replonge alors dans les souvenirs joyeux de ses vacances en compagnie de son mouton.

DIAGNOSTIC

Réalisation : Fabrice BRACQ
Distribution : Michel CYMES - Arnaud COSSON Nicole FERRONI - Roselyne BACHELOT
Le Dr Semyc est un spécialiste d'une maladie très répandue pour laquelle il n'existe aucun traitement à ce jour. Annoncer le diagnostic est donc un exercice délicat qu'il maîtrise cependant à la perfection...

LETTRES DE FEMMES

Réalisation : Augusto ZANOVELLO
Distribution : Constantine PAPPAS - Adeline MOREAU
Sur le front de la Grande Guerre, l'infirmier Simon répare chaque jour les gueules cassées des poilus avec des lettres d'amour, des mots de femmes qui ont le pouvoir de guérir les blessures de ces soldats de papier...

THE CAPTAIN

Réalisation : Nash EDGERTON
Spencer SUSSER
Distribution : Taika WAITITI
Un homme se réveille avec une gueule de bois, seulement pour découvrir les conséquences de ses actes.

Compétitions officielles

Vendredi 10 janvier
Théâtre "Le Forum"
Sélection Hermès : Thème "Pourquoi pas ?"
9h - 14h - 17h - 20h
Sélection Aurélia : Thème libre
10h30 - 15h30 - 18h30
Remise des Prix à partir de 21h15
Hall du Théâtre de 9h - 22h

En marge du festival

Soirée Cinéma avec le C.I.P

Le 8 janvier, 20h30

Le Club Italianiste de Provence propose une soirée entière dédiée au 7^e art, avec deux projections en version originale sous-titrée. En première partie le court-métrage d'Aldo Luliano, drame-fiction réalisé en 2012. Suivi du long métrage "Un chateau en Italie" de et avec Valéria Bruni Tedeschi, comédie-dramatique réalisée en 2013. Avec Massimo Ranieri, Louis Garrel et Marisa Borini...
Cinéma le Vox, place Agricola - Tarif. 3€

La musique fait son cinéma

Le 9 janvier, 19h30

250 choristes, musiciens et danseurs rendent hommage à 15 chefs d'œuvres de la musique de film. Avec la participation des élèves des collèges André Léotard, Villeneuve, Les Chênes, Estérel, Alphonse Karr, Gabrielle Colette et du lycée Saint-Exupéry, accompagné de l'Ensemble Impulsions et du chœur d'adulte Ad Pacem. Sous la direction de Philippe Mabboux.
Théâtre Le Forum - 5€
Point de vente Librairie Charlemagne Fréjus

Conférence-débat

Le 11 janvier, 15h

Rencontre avec le réalisateur Arnaud Sadowski et Julie de Bona, comédienne et membre du jury sur cette édition 2014
Casino de Fréjus
40, rue Jean-Aicard - Fréjus

Expositions

> Le 10 janvier

"Var, terre de tournages"
par la commission du Film du Var
Théâtre Le Forum

> Du 12 janvier au 9 mars

Exposition de photographies de Serge Hauouzy - Villa Aurélienne
Tous les jours, sauf le mardi, de 14h à 17h.

Programme complet www.ville-frejus.fr

cavem

INFOS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAR-ESTÉREL-MÉDITERRANÉE

LES ADRETS DE L'ESTÉREL | FRÉJUS | PUGET SUR ARGENS | ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS | SAINT-RAPHAËL



Aménagement de l'espace communautaire

Centre Hospitalier Intercommunal : création d'un nouveau parking

Il est un fait ! Trouver une place de stationnement sur un parking du CHI Fréjus Saint-Raphaël n'est pas une sinécure. Les usagers, comme le personnel sont unanimes face à ces difficultés.

Un parc de stationnement adapté

L'hôpital intercommunal a sollicité la CAVEM en vue de créer sur son site un parc de stationnement dévolu à ses usagers et aux riverains. La CAVEM aura en charge le financement, la construction et l'exploitation de cet équipement public. Le Centre hospitalier réservera les autres espaces de stationnement existants à l'usage exclusif de ses personnels en incluant l'école d'infirmière et les urgences.

Un engagement sur 30 ans

Dans le cadre d'une convention d'Autorisation d'Occupation Temporaire passée pour 30 ans, entre les deux institutions, il est prévu la mise à disposition par le CHI à la CAVEM, d'un terrain d'une surface de près de 4 000 m². A l'issue de ce délai, l'équipement réalisé reviendra gratuitement au CHI.

Un délai de réalisation court

Le choix d'une construction en structure métallique s'est imposé pour optimiser l'équipement. La mise en œuvre technique devrait alors être plus rapide qu'une construction traditionnelle. Ce nouveau parking prévu sur trois niveaux, Rez-de-chaussée, 1^{er} étage et terrasse, offrira 400 places aux usagers et aux riverains.

Les premières étapes du projet, concernant les études de faisabilité, ont d'ores et déjà été engagées en vue d'une livraison prévue courant 2015. Des solutions de stationnement alternatives seront proposées pendant les travaux.

Refuge animalier

Un refuge canin niché en lieu sûr



A l'occasion de la pose de la première pierre du refuge « Michel MORISOT », vendredi 15 novembre 2013 à Roquebrune-sur-Argens, Eugénie TRAVERSA (photo ci-contre), la Présidente de l'Association Varoise de Secours aux Animaux a fait part de sa satisfaction de voir ce projet aboutir, pour le bien des animaux accueillis.

Le refuge des Garelles, site de La Garelle à Roquebrune-sur-Argens, ayant été sinistré lors des inondations de juin 2010 et novembre 2011, les représentants de l'association souhaitaient reconstruire les installations en zone non inondable et non exposée aux incendies.

La CAVEM a fait l'acquisition auprès de la Commune de Roquebrune-sur-Argens, d'un terrain en restanques de près d'un hectare qui sera mis à disposition de l'association. Cette dernière reste en charge de la réalisation des travaux et de leur financement.

Ainsi, l'Association Varoise de Secours aux Animaux recueille les chiens perdus ou abandonnés, soit environ 700 chaque année de 27 Communes membres dont les cinq Communes de la CAVEM.

Nombre d'entre eux retrouvent leur maître, grâce à un travail de recherche en liaison avec la Société Centrale Canine et les polices municipales, dans un délai moyen d'une dizaine de jours.

Les autres animaux, après avoir été tatoués, vaccinés et les femelles stérilisées, seront proposés à l'adoption afin de trouver une nouvelle famille.



Economie

Accompagner la création d'entreprises et l'emploi des personnes handicapées

La Maison de l'Emploi de l'Est-Var, soutenue par la CAVEM et l'Etat, organise toute l'année des actions visant à promouvoir le rapprochement des acteurs de l'économie et de l'emploi sur notre territoire en cohérence avec les enjeux issus de son diagnostic territorial partagé.

7^{ème} édition de la Journée de l'Entrepreneur

Le 14 octobre 2013 à Saint-Raphaël

Les chiffres clés :

- 300 visiteurs
- 36 exposants
- 7 ateliers thématiques
- 1 conférence sur l'auto-entrepreneur

5^{ème} édition de la Journée pour l'Emploi des Personnes Handicapées

Le 20 novembre 2013 à Puget sur Argens

2 temps forts :

- 1 conférence sur les Aides à l'embauche
-> 150 participants
- 1 forum Emploi-Formation
-> 24 exposants - 260 visiteurs

Créations d'entreprises sur l'Est-Var

- 2 500 immatriculations d'entreprises en moyenne chaque année
- 63% des entreprises créées n'ont pas de salarié
 - 44% cessent leur activité avant leur 3^{ème} anniversaire
- 5% des créations concernent la reprise d'entreprises
- Plus de 1 000 artisans, commerçants et chefs d'entreprises ont plus de 60 ans

Adapter les logements des personnes âgées

Avec les effets de l'âge (baisse de la vue, des capacités physiques, etc.), de multiples activités du quotidien deviennent difficiles à réaliser telles que la fermeture des volets, la prise du bain, la montée des escaliers. Or, la plupart des personnes âgées souhaitent rester dans leur environnement familial, ce qui pose la question de l'autonomie et de la sécurité des occupants. Les accidents de la vie courante, après 65 ans, se produisent à 62% à domicile et sont composés à 80% de chutes.

Des travaux et des équipements pour contribuer à la sécurisation et au maintien à domicile de cette population

Rester dans son logement, c'est avant tout pouvoir y accéder facilement et en toute sécurité. Pour cela, la sécurisation des espaces extérieurs (installation d'un plan incliné à l'entrée du bâtiment ou de la maison, etc.) et des parties communes (éclairage suffisant, hauteurs d'équipements adaptées, portes dont le poids ne génère pas un effort excessif, etc.) est essentielle.

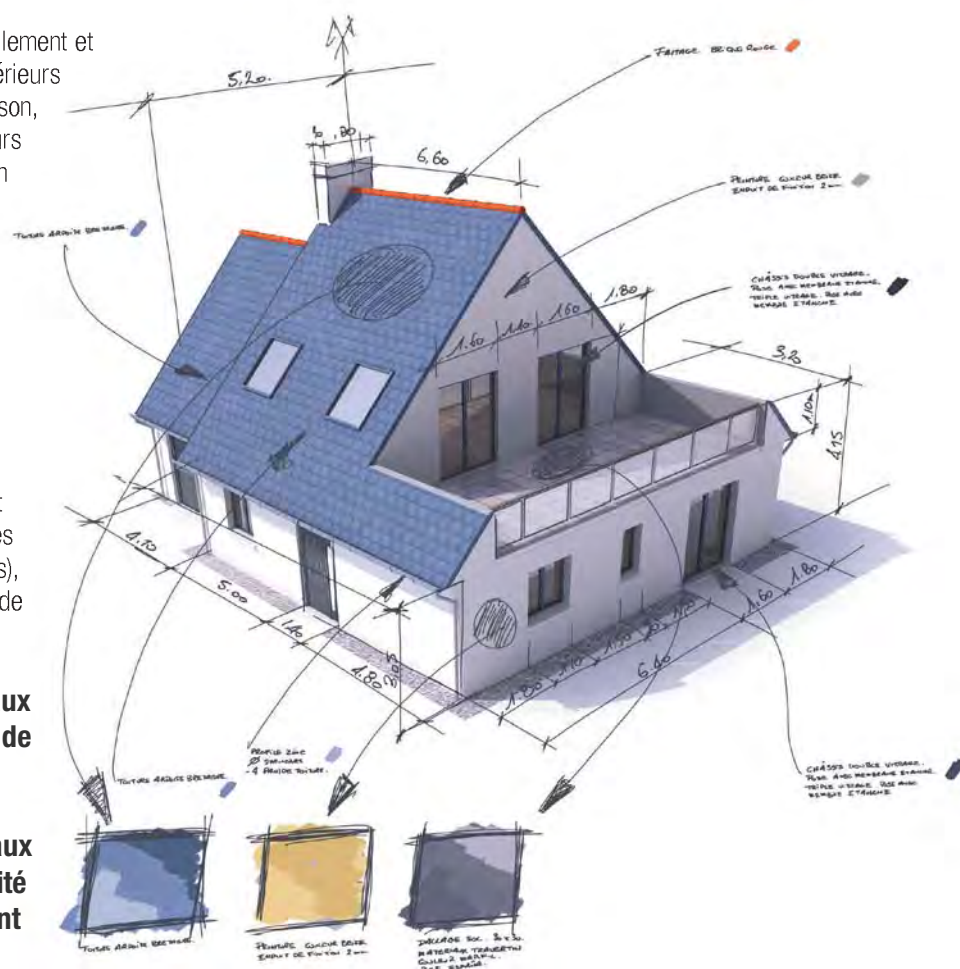
Les interventions dans le logement peuvent être multiples et consister par exemple en l'installation d'un monte-personne, la réfection de la salle de bains pour l'installation d'une douche, de barres de soutien ou encore à l'adaptation de la hauteur des éléments de cuisine.

Des aides pour répondre aux besoins des personnes âgées et/ou handicapées

Parmi les objectifs du programme pour l'amélioration de l'habitat figure le soutien à l'autonomie des personnes âgées ou handicapées avec l'attribution d'aides financières (sous conditions de ressources), ainsi que d'une assistance gratuite pour le montage du dossier de demande de subvention.

80% : Aide financière maximum allouée aux propriétaires occupants et aux locataires dotés de ressources modestes

20 000 € : prise en charge maximum accordée aux syndicats de copropriétaires pour assurer l'accessibilité à l'immeuble. Montant par accès aménagé, ne pouvant pas excéder 50% du coût total des travaux HT.



Améliorer la performance énergétique

La lutte contre la précarité énergétique est une des priorités du programme d'amélioration de l'habitat lancé par la CAVEM pour les cinq communes membres. Afin de permettre aux propriétaires dotés de ressources modestes d'entreprendre des travaux de rénovation thermique sur leur résidence principale, des aides financières peuvent être octroyées par les partenaires du programme (Agence Nationale de l'Habitat - Anah, Etat, Conseil Régional PACA, Conseil Général du Var et CAVEM) ainsi qu'un accompagnement gratuit proposé par la CAVEM.

L'organisation des aides financières au travers d'un exemple :

Un couple de personnes âgées, propriétaire d'une maison de 110 m² envisage des travaux d'un montant de 8 600 € TTC, comprenant l'installation de fenêtres en double vitrage et d'une pompe à chaleur. Le gain énergétique estimé étant de 30%, le financement prévisionnel se décompose de la manière suivante :

- Aides de l'Anah : 3 935 €
- Aides de l'Etat : 3 500 €
- Participation du Département, de la Région et de la CAVEM : 1 165 €

Quels sont les types de travaux à réaliser ?

Les travaux générant des économies d'énergie sont subventionnables : isolation de la toiture, des planchers, des murs, installation de fenêtres en double vitrage, d'un système de ventilation performant, remplacement du mode de chauffage, etc. Ils doivent permettre d'atteindre un gain énergétique minimum de 25%. Des aides peuvent également être octroyées aux propriétaires de logements en location entreprenant d'importants travaux de rénovation thermique (gain énergétique minimal de 35%) sous condition d'encadrement du niveau de loyer.

Les travaux ne doivent pas avoir débuté pour bénéficier de ces aides. L'équipe de Citémétrie vous conseille et vous accompagne dans vos démarches. Contactez-les au :

N° Vert 0800 320 120

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Citoyenneté

En 2014, première élection des conseillers communautaires

La Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée est composée de 52 conseillers communautaires désignés par les conseils municipaux des Communes membres : Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

En Mars 2014, ce sont les électeurs qui voteront pour élire leurs représentants à la CAVEM, au même titre qu'ils le feront pour leurs conseillers municipaux.

En effet, cette nouveauté introduite dans le code électoral par la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, a été complétée par la loi du 17 mai 2013, relative notamment à l'élection des conseillers municipaux et communautaires.

Le calendrier fixe donc au 23 et au 30 mars les deux tours de scrutin qui permettront l'élection de vos représentants dans les deux assemblées.

Deux listes par bulletin

Les équipes engagées aux élections municipales devront préparer une liste de candidats pour les élections au conseil communautaire. En pratique, chaque électeur retirera le jour du scrutin un bulletin de vote composé de deux parties distinctes.

Sur la partie gauche du bulletin, la liste de l'ensemble des candidats au conseil municipal : leur nombre varie en fonction de la taille de la Commune.

Sur la partie droite du bulletin, la liste des personnes désignées parmi les candidats au conseil municipal, pour représenter la Commune au sein du Conseil Communautaire.

Une meilleure représentativité des suffrages exprimés

Par ce mode de scrutin, le conseil communautaire sera composé de membres de chaque majorité municipale, ainsi que de leur opposition.

En effet, de la même manière que pour le conseil municipal, la liste arrivée en tête obtiendra la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges seront distribués à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés (celle arrivée en tête comprise).

Transports

L'appli mobile qui facilite vos déplacements

Elle s'appelle **PACA Mobilité** (pacamobilité.fr) celle qui vous fera bouger ! Horaires, trajets, itinéraires, tarifs, arrêts à proximité, et même perturbations ! La cavem a participé à l'élaboration du service afin de mieux renseigner ses usagers sur l'ensemble des offres de transports en commun de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A télécharger gratuitement sur votre portable, ou à scanner avec le QR Code ci-contre.



Santé

Vous avez rendez-vous !

Les CCAS des villes continuent leurs cycles de prévention en matière de santé, accompagnés par des spécialistes qui viennent à votre rencontre.

La santé des séniors

- **Judi 23 janvier 2014** : "Plus de sécurité, moins de stress"
à la salle Molière, 1 place Germain Ollier, à Roquebrune-sur-Argens.
- **Février 2014** : "Les allergies"
Salle le Bateau, Port Fréjus, à Fréjus.
- **Judi 13 mars** : "Journée nationale de l'audition"
lieu à déterminer.

(Accueil café à 9h30 et début des échanges à 10h.)

La santé des juniors

- **Mardi 14 janvier 2014** : "Le savoir dire NON"
Centre de la petite enfance, 200, avenue du 8 Mai 1945, à Saint-Raphaël.
- **Mardi 11 février 2014** : "Les gestes de premiers soins"
Les Adrets de l'Estérel.
- **En mars** : "Naissance, divorce, famille recomposée. Comment préparer l'enfant à un événement familial ?"
Salle Agricola, à Fréjus.

(Accueil à partir de 18h et début des échanges à 18h30)

Le **FORUM** THÉÂTRE
FRÉJUS

ROMÉO ET JULIETTE

de William Shakespeare
mise en scène : François Ha Van
compagnie Le Vélo volé

M A R D I
04/02
14h & 20h30

© DR - Le Forum - I-1032276, 2-1029470, 3-1029471



INFO / RÉSA

04.94.95.55.55

-

WWW.AGGLOSCENES.COM

ticketnet.fr 

FRÉJUS • Théâtre Le Forum

17^e

FESTIVAL DU

COURT-
METRAGE

DU 8 AU 11 JANV. 2014

Concert, Projections,
Expositions, Rencontres...

COMPÉTITIONS OFFICIELLES
vendredi 10 janvier

Entrée libre - Réservation conseillée

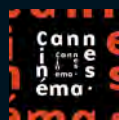


© Hermès Philippe CALLECO - Photo : Michel JOHNER

UNE ORGANISATION



AVEC LE CONCOURS DE



Flashez ce QR Code
et retrouvez nos informations sur
www.mobile-frejus.fr



RENSEIGNEMENTS
OFFICE DE TOURISME
04 94 51 83 83
frejus.fr

N° Licence d'Entrepreneur de Spectacle : 2-137 159 et 3-137 160